Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 029-212900674-20260924-063_26-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

063/26

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 24 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre, à dix-huit heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Sonia FLOCH, Éric HUON, Éric LE SCANFF, Frédéric LE SCOUR, Michel LE VEN, Catherine MÉNEZ, Cyrielle MOY, Séverine SUIRE, Hervé TILLY, Gilbert TOUDIC, Édouard TROLES
Absente : Alexia PHILIPPE
Procurations : Néant
Secrétaire de séance : Cyrielle MOY
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2026

Objet : Nomination d'un secrétaire de séance

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-15 et L. 2121-29 ;

Considérant qu'en application de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales susvisé, il désigne, au début de chacune de ses réunions, un secrétaire de séance pris parmi ses membres ;
Considérant la tenue de la séance en date du 24 septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DÉCIDE :
Madame Cyrielle MOY, Conseillère municipale est nommée aux fonctions, qu'elle accepte, de secrétaire pour la séance du conseil municipal en date du 24 septembre 2026.

Pour extrait conforme,

MAIRIE DE GUERLESQUIN * 29 (Finistère)

Le Maire,
Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,
Cyrielle MOY